

Questionnaire Connaissance Client

N° Client : Nom du Client :

Je certifie que mes informations personnelles n'ont pas changé depuis mon dernier questionnaire que j'ai complété il y a moins d'un an.

À défaut, je complète les informations ci-dessous. Fait à : le :

Signature

Le recueil de ces informations est effectué dans votre intérêt et a pour but de vérifier l'adéquation entre votre profil investisseur et le produit d'investissement proposé. Une information complète et sincère est une condition indispensable à la fourniture d'un service d'investissement de qualité. Cette démarche a un caractère obligatoire pour la Société de gestion qui est tenue de s'abstenir de

fournir le service lorsque le client ne communique pas les informations requises par la réglementation.

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre toutes informations utiles, en cas de changement significatif de votre situation, ainsi que ce questionnaire remis à jour. Ce questionnaire est valable 1 an.

Vous êtes un particulier

N° Client (si déjà client) :

Souscripteur

Civilité : Monsieur Madame

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom(s) :

Né(e) le : à : CP :

Pays de naissance : Nationalité :

Catégorie socio-professionnelle :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

Profession :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Régime matrimonial : Communauté légale Communauté Universelle
 Participation aux acquêts Séparation de biens

Régime Pacs : Régime de séparation Régime de l'indivision

Avez-vous des enfants à charge (enfants, majeurs protégés, etc) :

Aucun 1 2 3 ou plus

N° Client (si déjà client) :

Co-souscripteur, ou

Représentant légal (mineur, tutelle, curatelle)

Civilité : Monsieur Madame

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom(s) :

Né(e) le : à : CP :

Pays de naissance : Nationalité :

Catégorie socio-professionnelle :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

Profession :

Vous êtes une Société

N° Client (si déjà client) :

Raison sociale : Numéro SIREN : Ville RCS :

Forme Juridique : Régime Fiscal : IS/BIC ou IR

Représenté par (représentant légal ou personne spécialement habilitée) :

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom(s) :

Fonction :

Né(e) le : à : CP :

Pays de naissance : Nationalité :

Coordonnées**Souscripteur**

E-mail :

Tél. portable :

Adresse de Correspondance :

Code Postal : Ville : Pays :

Adresse fiscale si différente : Oui Non

Code Postal : Ville : Pays :

Co-souscripteur ou Représentant légal

E-mail :

Tél. portable :

Numéro et libellé de la voie :

Code Postal : Ville : Pays :

Numéro et libellé de la voie :

Code Postal : Ville : Pays :

Vous êtes un particulier**Souscripteur**

Numéro Identification Fiscal local
(à renseigner si non résident fiscal français)¹ :
.....

Etes-vous une US Person (FATCA)²? Oui Non

Etes-vous une Personne politiquement Exposée (PPE)³?
 Oui Non

Si **Oui**, merci de compléter l'annexe correspondante

Etes-vous un client professionnel⁴? Oui Non

Si **Oui**, merci de compléter l'annexe correspondante

Co-souscripteur ou Représentant légal

Numéro Identification Fiscal local
(à renseigner si non résident fiscal français)¹ :
.....

Etes-vous une US Person (FATCA)²? Oui Non

Etes-vous une Personne politiquement Exposée (PPE)³?
 Oui Non

Si **Oui**, merci de compléter l'annexe correspondante

Etes-vous un client professionnel⁴? Oui Non

Si **Oui**, merci de compléter l'annexe correspondante

Questionnaire Connaissance Client

Quel risque de perte en capital êtes-vous prêt à prendre sur cet investissement ?

- Aucun risque (aucune perte en capital) Risque élevé (perdre jusqu'à 50% du capital)
- Risque moyen (perdre jusqu'à 20% du capital) Risque très élevé (perdre jusqu'à 100% du capital)

Déclaration finale

Le soussigné certifie que les informations communiquées ci-avant sont exactes, précises et sincères. Il s'engage à porter à la connaissance de Remake Asset Management et à son conseiller toute modification relative aux informations communiquées.

- Acceptation des traitements automatiques de données (scoring) RGPD et protection des données personnelles.

Fait à : le :

Signature en deux exemplaires

Déclaration

L'ensemble des informations recueillies auprès de vous lors de l'entrée en relation sont strictement confidentielles et couvertes par le secret professionnel selon les conditions prévues par l'article L.511-33 du Code monétaire et financier. Elles restent à l'usage interne de Remake Asset Management.

Ces informations font l'objet de traitements informatiques dont les finalités sont les suivantes :

1. Exécution des dispositions légales et réglementaires en matière d'abus et de fraude, de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

2. Exécution du contrat dont vous êtes partie avec la constitution d'un fichier client

3. Communication marketing

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et de la Directive européenne 95/46/CE modifiée par le Règlement européen 2016/679 à partir du 25 mai 2018, telles qu'interprétées et appliquées par la CNIL, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Remake Asset Management.

Annexe Personne Politiquement exposée

Attestation

.....
 atteste par la présente être une personne ou que le bénéficiaire effectif de la relation d'affaires est une personne politiquement exposée à raison des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives qu'il/elle exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an ou des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives qu'un membre direct de la famille ou un proche sans liens familiaux exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an, conformément aux dispositions de l'article L561-10 du Code monétaire et financier.

Fait à : le :

Signature :

Le souscripteur certifie avoir pris connaissance des dispositions des articles L561-10 et R561-18 du Code monétaire et financier définissant la notion de personne exposée à des risques particuliers en raison de leurs fonctions et reproduite ci-après.

Le souscripteur doit être traité en tant que personne politiquement exposée en raison des fonctions de :

.....
 exercées par
 [Nom de la personne exerçant les fonctions, le souscripteur ou bénéficiaire effectif].

Statut de la personne politiquement exposée

Une personnes politiquement exposée (« PPE ») est une personne physique française ou étrangère comportant des risques spécifiques en raison des fonctions politiques, publiques, juridictionnelles ou administratives qu'elle exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an :

- Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ;
- Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique ou d'un parti ou groupement politique étranger ;
- Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ;
- Membre d'une cour des comptes ;

- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ;
- Ambassadeur ou chargé d'affaires ;
- Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ;
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ;
- Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

Est également considéré comme PPE, une personne française ou étrangère dont un membre direct de la famille⁵ ou un proche sans liens familiaux⁶ est lui-même une PPE à raison des fonctions qu'il exerce ou a exercées.

Annexe Déclaration du Client Professionnel

Le Client indique qu'il est :

- un établissement de crédit ;
- une entreprise d'investissement ;
- un autre établissement financier agréé ou réglementé ;
- un organisme de placement collectif ou société de gestion d'organisme de placements collectifs ;
- un fonds de réserves pour les retraites, institutions de retraite professionnelle relative à la retraite professionnelle supplémentaire.

Si aucune case n'est cochée, veuillez compléter les questions relatives à la catégorisation client professionnel par nature ou sur option (voir ci-dessous).

Catégorisation client professionnel par nature :

Remplissez-vous au moins l'un des critères suivants :

- | | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|---------------|---|
| Votre bilan total est \geq à 20 Millions d'euros | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Montant | € |
| Vos capitaux propres sont \geq à 2 Millions d'euros | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Montant | € |
| Votre CA net est \geq à 40 Millions d'euros | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Montant | € |

Catégorisation client professionnel sur option :

Avez-vous exercé pendant au moins un an, dans le secteur financier, une position professionnelle exigeant une connaissance de l'investissement en instruments financiers ?

- Oui, préciser : Non

Disposez-vous d'une Direction Financière, ou d'une équipe spécialisée dans la réalisation d'investissements, ou occupez-vous un poste, depuis au moins 1 an, dans le secteur financier, exigeant une connaissance de l'investissement en instruments financiers ? Oui Non

Déterminez-vous un portefeuille d'instruments financiers d'une valeur supérieure à 500 000 € ? Oui Non

Réalisez-vous des opérations d'un montant supérieur à 600 € par opération sur des instruments financiers, à raison d'au moins 10 par trimestre en moyenne sur les 4 trimestres précédents ? Oui Non

1. Où trouver le NIF pour votre pays ? Rendez-vous à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/taxation_customs/tin/#/tin-country
2. Qu'est ce qu'une US Person ? « L'expression « U.S. Person » s'entend de: (a) toute personne physique résidant aux Etats-Unis d'Amérique; (b) toute entité ou société organisée ou enregistrée en vertu de la réglementation américaine; (c) toute succession (ou « trust ») dont l'exécuteur ou l'administrateur est U.S. Person; (d) toute fiducie dont l'un des fiduciaires est une « U.S. Person »; (e) toute agence ou succursale d'une entité non-américaine située aux Etats-Unis d'Amérique; (f) tout compte géré de manière non discrétionnaire (autre qu'une succession ou une fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats-Unis d'Amérique; (g) tout compte géré de manière discrétionnaire (autre qu'une succession ou une fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats-Unis d'Amérique; et (h) toute entité ou société, dès lors qu'elle est (i) organisée ou constituée selon les lois d'un pays autre que les Etats-Unis d'Amérique et (ii) établie par une U.S. Person principalement dans le but d'investir dans des titres non enregistrés sous le régime de l'U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé, à moins qu'elle ne soit organisée ou enregistrée et détenue par des « Investisseurs Accrédités » (tel que ce terme est défini par la « Règle 501(a) » de l'Act de 1933, tel qu'amendé) autres que des personnes physiques, des successions ou des trusts. »
3. Qui est PPE ? Les personnes qui exercent, ou ont cessé d'exercer depuis moins d'un an, des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives pour le compte de la France, d'un État étranger ou d'une organisation internationale, ainsi que leurs proches.
 - Les fonctions concernées :
 - Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne;
 - Membre d'une assemblée parlementaire nationale (député comme sénateur) ou du Parlement européen, dirigeant d'un parti politique;
 - Magistrat de la Cour de Cassation, conseiller d'Etat et membre du Conseil Constitutionnel ou leurs équivalents à l'étranger;
 - Magistrat de la Cour des comptes ou leurs équivalents à l'étranger;
 - Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale;
 - Ambassadeur ou chargé d'affaires;
 - Officier général, ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée;
 - Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique exerçant son activité au niveau national;
 - Directeur, directeur adjoint, membre du conseil d'une organisation internationale.
 - Les proches concernés
Les membres directs de la famille des PPE, notamment :
 - Le conjoint (peu importe la nature de l'alliance);
 - Les enfants, ainsi que leur conjoint;
 - Les parents.

Les personnes étroitement associées aux PPE, notamment dans le cadre d'une société ou structure juridique (fiducie ou trust) ou entretenant un lien d'affaires (commercial ou économique) étroit.
4. Dans quels cas êtes-vous un client professionnel ? Vous êtes un client professionnel si vous êtes une institution ou une entreprise avec un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 40 M€ ou si vous avez exercé une activité professionnelle dans le secteur financier qui vous a permis d'acquérir une connaissance des instruments financiers. Toutefois, même si vous répondez à ces critères vous pouvez choisir d'être considéré comme un client non-professionnel.
5. Conjoint, concubin notoire, partenaire lié par un PACS ou par contrat de partenariat étranger équivalent, enfants et leur conjoint, partenaire lié par Pacs ou équivalent étranger, et ascendants au premier degré.
6. Co-bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger :
 - bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit d'une PPE partenaires d'affaires
 - toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec une PPE, si les 3 conditions suivantes sont remplies :
 - un lien d'affaires de nature commerciale ou civile, notamment des intérêts économiques communs, ou susceptibles d'avoir une influence sur la situation financière ou économique de chacune de ces personnes;
 - lien étroit, régulier ou important par son action sur les affaires de la PPE (impact financier conséquent sur le montant de ses revenus, nombre important d'actions effectuées par cette personne pour le compte de la PPE, ou importance de l'action dans une seule opération);
 - lien connu par l'assujetti : l'information est publique, notoire ou manifeste.

Statut de la personne politiquement exposée

Une personne politiquement exposée (« PPE ») est une personne physique française ou étrangère comportant des risques spécifiques en raison des fonctions politiques, publiques, juridictionnelles ou administratives qu'elle exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an :

- Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne;
- Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique ou d'un parti ou groupement politique étranger;
- Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours;
- Membre d'une cour des comptes;
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale;
- Ambassadeur ou chargé d'affaires;
- Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée;
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique;
- Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

Est également considéré comme PPE, une personne française ou étrangère dont un membre direct de la famille⁵ ou un proche sans liens familiaux⁶ est lui-même une PPE à raison des fonctions qu'il exerce ou a exercées.